

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 30 juin 2017

Le trente juin de l'an deux mille dix-sept, à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence d'Hervé LE MAREC, maire de la commune d'Hénonville.

**Etaient présents** : MM BOURGHELLE, DECAGNY, DELACOUR, DOUTRELEAU, FAUCHER, LE MAREC, MAUBERT, MEURIER, PONCET, MMES BABIJ, BOITARD, FROISSART, LESOBRE et LUSSON.

**Absent** : M. HADJAB, M. DECAGNY qui donne pouvoir à Mme FROISSART Mme LESOBRE qui donne pouvoir à Mme BABIJ, Mme LUSSON qui donne pouvoir à M. LE MAREC

M. DOUTRELEAU est élu secrétaire de séance.

### Objet : Modification des rythmes scolaires :

Le maire expose :

Vu la parution le 28 juin 2017 au Journal officiel, du décret qui autorise des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours, sans modifier le temps scolaire sur l'année ou sur la semaine,

Vu l'avis favorable du conseil d'école du 22 juin 2017,

Le maire propose de modifier l'organisation de la semaine scolaire et de revenir à la semaine de 4 jours (lundi mardi jeudi vendredi) pour l'école communale « Maurice Soret » dès la rentrée septembre 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal autorise la modification des rythmes scolaires avec le retour de la semaine des 4 jours (lundi mardi jeudi vendredi) pour l'école communale dès la rentrée scolaire 2017.

### Objet : convention avec le département pour l'arrêt de bus devant le stade :

Le Maire expose :

Par délibération du 17 janvier 2017, le conseil municipal autorisait M. le Maire à solliciter l'aide financière auprès du DETR pour l'aménagement et réaménagement de parking de desserte aux abords d'un équipement public, soit le parking du stade.

Or il convient d'autoriser aussi M. le Maire à signer une convention auprès du Conseil Départemental de l'Oise pour l'arrêt de bus devant le stade.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer une convention auprès du Conseil Départemental de l'Oise pour l'arrêt de bus devant le stade et de prendre toutes dispositions nécessaires concernant celle-ci

### Objet : Désignation des délégués et des suppléants pour l'élection sénatoriale de 24 septembre 2017:

Le bureau électoral a proclamé élus délégués au premier tour de scrutin :

- M. LE MAREC Hervé
- Mme LUSSON Sophie
- Mme FROISSART Joëlle

Le bureau électoral a proclamé élus suppléants au premier tour de scrutin :

- M. BOURGHELLE Olivier
- M. DOUTRELEAU François
- M. DELACOUR Philippe

Les élus désignés délégués ou suppléants ont tous accepté leur désignation.